

## RAPPORT REVENUS ET DÉPENSES

### ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF (Note 1)

	12 MOIS AU 30 AVRIL 2023 \$	12 MOIS AU 30 AVRIL 2024
<b>REVENUS</b>		
Contribution au frais des bouées	200	
Cotisations annuelles des membres (Note 2)	2940	2160
Contributions volontaires des membres - Soutien	2,000	1,345
Contribution d'Ass Prot Lac Baptiste/Long (Note 3)		370
Protection Lacs – contribution Mun. LDC		300
Intérêts de la banque	4	3
	<b>5,144</b>	<b>4,178</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Assemblée générale annuelle - Goûter	135	26
Fourniture de bureau	30	26
Frais d'association	75	75
Formation pour membres CA	431	
Hotel pour participatin conference		93
Analyse d'eau		940
Assurance APPGLC	465	504
Frais de banque	51	35
Journal Le Petit Cervoies	448	0
Déclaration annuelle-Québec	37	38
Papeterie	46	64
Photocopies	34	28
Frais de poste	544	106
RSV-Lacs	74	
Site Web-Annonces	28	708
Achats, réperations bouées etc	82	1,169
	<b>2,480</b>	<b>3,812</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	2,664	366
<b>SOLDE EN BANQUE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>3,884</b>	<b>6,548</b>
<b>SOLDE EN BANQUE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>6,548</b>	<b>6,914</b>

#### POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ce jour de 2024

-----  
Pierre Raïche, Président

-----  
Elisabeth Scantland, Trésorière

NOTE 1 : A partir du août 2006 le nom de l'Association des propriétaires riverains du Petit et du Grand lac du Cerf a été changé pour l'Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf

NOTE 2 : La cotisation des membres est comptabilisée sur un base de caisse et, au moment de l'encasement, la cotisation couvre la période Du 1 janvier au 31 décembre de cette année

NOTE 3 : Somme reçue de l'Association de Protection du Lac Baptiste/Long lors de la dissolution de cette association